

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT

COLLOQUE INTERNATIONAL : LE SPORT A L'ÉPREUVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Date : du 05 au 07 Décembre 2018

Lieu : UCAD II (Dakar-Sénégal)

Organisateur : INSEPS-UCAD

Appel à communications : du 14 Juin au 15 Septembre 2018

E-mail : colloqueinseps2018@gmail.com

ousmane5.ba@ucad.edu.sn

daouda1.diouf@ucad.edu.sn

Coordonnateur : Pr Mountaga DIOP, Directeur de l'INSEPS.

Dakar, Juin 2018

Le Comité scientifique

Pr Moustapha Tamba (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr Djibril Seck (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr Mountaga Diop, (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr Lamine Ndiaye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr Souleymane GOMIS (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr Ramatoulaye Diagne-Mbengue (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr William Gasparini (Université de Strasbourg)
Pr Roger Somé (Université de Strasbourg)
Pr Pierre Mongui (Université Omar Bongo du Gabon)
Pr Pierre Abraham (Centre Hospitalier Université d'Anger)
Pr Georges Kpazai (Université Laurentian, Canada)
Pr Ogo Seck (Université Gaston Berger de Saint-Louis)
Pr Jean François Loudcher (Université de Bordeaux)
Pr Ibou Sané (Université Gaston Berger de Saint-Louis)
Pr Gilles Vieille Marchiset (Université de Strasbourg)
Pr Gary Tribou (Université de Strasbourg).
Pr Babou Diène (Université Gaston Berger de Saint-Louis)
Pr Abdoulaye Samb (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr Abdou Karim Ndoye (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Amadou Anna Seye (Université Cheikh Anta Diop de Dakar,)
Dr Ousmane BA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Souleymane Diallo (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Mouhamed dit Momar Talla Ndongo (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Mbaye Thiam (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Jean Alain Goudiaby (Université Assane Seck de Ziguinchor)
Dr Fatou Dame Loum (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Djibril Diouf (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Daouda Diouf (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Cheikh Tidiane Tine (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Mor Gassama (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Dr Aggée C. Lomo Myazhiom (Université de Strasbourg)
Dr Denis Jallat (Université de Strasbourg)

Le Comité d'organisation

Pr. Mountaga Diop ; Dr. Ousmane BA ; Dr. Amadou Anna Seye ; Dr. Mouhamed Dit Momar Talla Ndongo; Dr Fatou Dame Loum; Dr. Cheikh Tidiane Tine, Dr Daouda Diouf; Dr. Djibril Diouf ; Dr. Souleymane Diallo; Dr. Mouhamed Ndongo ; Dr Mor Gassama, M Amadou Moctar Ndiouck, M Ibrahima Fall, M. Pape Serigne Diène, M. Amadou Diouf, M. Patrick Diompy, M. Thierno Diouf, M.Boubacar DIAGNE.

La coordination de l'organisation

Pr. Mountaga Diop ; Dr. Ousmane BA ; Dr. Amadou Anna Seye ; Dr Fatou Dame Loum

Contexte et justification

Le développement durable peut être entendu comme « un ensemble de décisions qui améliore les conditions de vie du présent sans mettre en danger les ressources pour les générations futures ». Il découle de cette définition que le développement durable dépasse la sphère strictement écologique ou environnementale. En d'autres termes, il cherche à concilier et à faire l'équilibre entre les trois volets, économique (croissance et développement économique), social (justice et équité) et environnemental (préservation et sauvegarde de la nature). Si le développement durable est entré de plein pied dans le débat scientifique, c'est parce qu'il est devenu un enjeu de la gouvernance des entreprises et une préoccupation majeure des citoyens. En tant que produit culturel, social, économique et politique, le sport se positionne comme un fait social total (au sens de Marcel Mauss) occupant donc une place de choix dans le champ des projets de développement. Les processus et mécanismes liés aux transformations du sport ont ainsi favorisé des réflexions scientifiques (Pociello, 1999) qui ne sauraient être isolées, en conséquence, des problématiques relatives au développement durable. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce colloque intitulé « *Le Sport à l'épreuve du Développement Durable en Afrique Francophone* » organisé dans la continuité des activités scientifiques menées par le groupe de recherche de l'INSEPS de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Il projette de fédérer le maximum de chercheurs appelés à s'interroger sur un ensemble d'enjeux transversaux mettant en rapport des problématiques en STAPS en relation avec le développement durable. Quelle peut-être la contribution réelle et manifeste du Sport pour l'atteinte des ODD ? Quelles sont les logiques qui sous-tendent les orientations et les stratégies des politiques sportives en Afrique Francophone ? Quels sont les critères de performance ? Comment le sport peut-il contribuer à l'intégration des groupes spécifiques ? Comment le sport peut participer à l'amélioration de la santé publique ? En quoi un événement sportif est-il de nos jours exposé à des enjeux de responsabilité sociale et de développement durable ? Quelles ruptures, dans la manière de manager et de gérer le sport, doivent pousser à adapter les outils des chercheurs face à l'avènement du développement durable ? Comment les organisations sportives intègrent-elles les enjeux du développement durable dans leurs stratégies marketing ?

LES AXES DU COLLOQUE

1. SPORT, GESTION ET ECONOMIE

Un des objectifs de ce colloque consiste à s'inscrire dans une pluralité d'approches disciplinaires qui constitue l'identité de la recherche dans les sciences de gestion (management, marketing, politiques publiques) et économiques appliquées aux activités physiques et sportives en rapport avec le développement durable. Dans une perspective de gestion, il s'agit de questionner la responsabilité sociale des entreprises qui renferme l'ensemble des pratiques mises en œuvre dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique). En effet, face aux nouvelles attentes des « citoyens-consommateurs » en matière de protections sociale et environnementale, les entreprises doivent évoluer de manière à intégrer ces enjeux dans leurs stratégies de gestion. Le sport peut sembler s'inscrire dans une logique de développement durable, que ce soit par les valeurs de respect, d'éducation, de performance et de partage qu'il

véhicule ou par l'exemplarité qu'il se doit d'incarner. Cependant, force est de constater qu'il est soumis aux mêmes tendances et aux mêmes excès que le reste de la société et doit faire face à de nombreuses dérives : corruption, dopage, surenchères financières, violences, racisme et discriminations. Tout compte fait, ce colloque cherche à comprendre comment le développement durable est concrètement mis en œuvre dans le secteur des activités physiques et sportives en étudiant et en analysant les stratégies développées par les acteurs du champ sportif (clubs, organisateurs d'événements sportifs, service des sports des collectivités, etc.). Par ailleurs, la question du management du sport pose avec acuité celle de la gouvernance. Cette dernière a suscité des réflexions et continue à intéresser divers champs de la vie sociale, notamment le sport. De l'avis de Pascal Lamy (2005), peu de termes ont donné lieu à une production intellectuelle et institutionnelle aussi importante. Or, au-delà de l'identification des Parties Prenantes publiques ou privées, la gouvernance soulève la question de la conception, de la mise en œuvre, ainsi que le contrôle des politiques publiques telles que définies par Knoepfel, Larrue et Varone (2001). Ce qui peut soulever des rapports de partenariat, d'opposition ou de complémentarité. Enfin, l'émergence de nouvelles formes de pratiques engendre une territorialisation des politiques sportives mettant en évidence les actions des collectivités locales. Dans une perspective économique, il convient de souligner que le sport stimule de nombreux autres pans de l'économie. L'accueil d'événements sportifs stimule le marché de la restauration, de l'hôtellerie, de la sécurité, du luxe, du tourisme et impacte directement l'économie de nos territoires. Ce qui laisse penser à l'impératif de l'existence d'infrastructures sportives qui répondent aux nouveaux besoins des compétitions nationales et internationales, et qui contribuent à l'aménagement du territoire et aux nouvelles normes environnementales. La réflexion sur la recherche d'un financement par un partenariat public-privé et, plus largement, les réflexions portant sur des modèles viables de financement du sport dans toutes ses formes (professionnel, amateur, loisirs,...) sont à repenser.

2. SPORT, INTERVENTION ET SANTE

Les activités physiques et sportives (APS) recouvrent l'ensemble des formes de pratiques pour la santé (Activité Physique Adaptée Santé), la performance (Sport), l'éducation physique, etc. Elles sont pratiquées par les différents segments de la population allant des personnes ayant des besoins spécifiques comme les personnes handicapées aux athlètes de haut niveau. Les APS ont lieu au sein de différentes structures que sont l'école, les associations, les fédérations sportives et concernent les pratiques libres individuelles ou collectives, encadrées ou non, formelles ou informelles. Dans ce contexte, les maladies métaboliques chroniques, musculo-squelettiques et psychophysiologiques comme le stress et la dépression, augmentent et viennent s'ajouter au lourd fardeau des maladies infectieuses déjà sur place en Afrique qui démarre un programme de couverture médicale universelle dans la plupart des pays. Cette situation demande l'intervention de politiques réalistes et de pratiques structurées, organisées et méthodiques depuis l'école maternelle. En effet, la prévalence du surpoids et de l'obésité en milieu urbain tant au niveau scolaire qu'au sein de la population adulte est alarmante. Les cibles les plus vulnérables étant les jeunes filles et les femmes. Considérées comme un problème grave de santé publique par l'OMS, ces maladies créent des risques de morbidité et de mortalité chez l'adulte africain, avec plusieurs complications comme les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et l'ostéoartrrose. La pratique d'activités physiques est recommandée pour tous les groupes et les différents profils et consiste à pratiquer de façon régulière sous l'encadrement d'une équipe multidisciplinaire constituée entre autres, de professeurs d'EPS, d'entraîneurs, de médecins, de kinésithérapeutes et de moniteurs de fitness. A ce propos, l'ordonnance du sport par la pratique d'activité physique adaptée est devenue une réalité. Ce colloque analyse les enjeux

relatifs aux techniques d'interventions (sport de compétition, éducation physique et sportive – didactique –, rééducation et entretien du corps).

3. SPORT, INÉGALITÉ ET INTÉGRATION

Le sport est révélateur des inégalités sociales dans la logique de Renson (1976) l'assimilant à « *un bâton marquant le statut* » ainsi qu'à celle de Pociello (1981). Des chercheurs comme Théberge (1985), Louveau et Davisse (2004) se sont focalisés sur le genre, là où Entine (2000), Élias (1974), le Père Boyer (1963) et Diallo (2015) ont respectivement mis en exergue la race, la culture, la religion et le handicap. Au-delà des règles égalitaires conçues et appliquées pendant la pratique pour tous les acteurs, le sport est vecteur d'inégalités différentes. Ces facteurs d'inégalités dans le sport n'occultent toutefois pas sa force socialisatrice et inclusive « famille olympique » (Pierre De Coubertin, 1922) en tant que pratiques de plus en plus mondialisées quelle que soit la spécialité. En cela et en rapport avec la Charte du sport de l'UNESCO (1978), le sport participe à la promotion de l'épanouissement social de tous quelles que soient les différences (Charte Internationale de l'EPS, UNESCO, 2015). La lutte contre les inégalités et discriminations faisant partie intégrante des objectifs du développement durable, ce colloque apporte des analyses pluridisciplinaires (sociologiques, historiques, anthropologiques, psychologiques, etc.) qui mettent au jour les travaux susceptibles d'apporter un éclairage scientifique aux décideurs.

Modalités de soumission

Les propositions de communications comporteront les éléments suivants:

- Nom et prénom, adresse électronique, coordonnées téléphoniques et postales (Si c'est une communication de plusieurs personnes, mettre ces éléments pour chacune)
- Statut professionnel, institut(s) de rattachement de l'auteur / des auteurs
- Résumé de la communication: 500 à 700 mots maximum (3000 à 5000 signes) en français en précisant la problématique, la méthodologie et une courte bibliographie
- Maximum Cinq (05) mots-clés en français et en anglais.

NB : Les **textes des communications sélectionnées** (50 000 signes maximum y compris les annexes, les tableaux, cartes, etc, interligne simple, times New Roman, police 12) seront à envoyer pour le **20 novembre 2018**. **Une publication est envisagée à l'issue du colloque.**

LES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS SONT REÇUES DU 14 JUIIN AU 15 SEPTEMBRE 2018. UNE RÉPONSE FAVORABLE OU DÉFAVORABLE VOUS SERA ENVOYÉE AU PLUS TARD LE 30 SEPTEMBRE 2018.

Adresse électronique :
colloqueinseps2018@gmail.com
ousmane5.ba@ucad.edu.sn
daouda1.diouf@ucad.edu.sn